

Profil de fonction – Travailleur social dans le cadre du Plan Habitat Permanent – Contrat de 12 mois

Dans le cadre du plan Habitat Permanent et suite aux inondations qui ont touchées notre commune le 14 et 15 juillet dernier, la Commune recrute un travailleur social pour renforcer son équipe afin d'assurer le travail d'accompagnement de relogement des personnes sinistrées provenant des zones HP.

1. Mission du travailleur social :

- Travailler et collaborer avec les travailleurs sociaux de l'équipe du plan Habitat Permanent ;
- Être l'intervenant direct entre les citoyens sinistrés, informer les habitants permanents, sur leurs droits et devoirs ainsi que sur les aides disponibles, tenir à jour un relevé des différents contacts et de la situation globale des personnes rencontrées. Dans ce sens, le travailleur fera le relai direct entre les citoyens et les différents services communaux ;
- Le travailleur se rend au domicile des ménages relogés, que ce soit dans ou hors de la commune d'origine. Il devra orienter son travail sur différents axes d'intervention, à pondérer en fonction de chaque situation individuelle (certains ménages nécessitent un suivi léger et d'autres un accompagnement plus conséquent) :
- Nouer une relation de confiance, accompagner les personnes dans leurs démarches et développer avec eux un suivi axé sur le relogement (recherche de mobilier, gestion des animaux domestiques, informer sur les droits et obligations inhérents au statut de locataire ou de propriétaire, éduquer au paiement régulier du loyer, et des charges, ...);
- Favoriser la bonne appropriation du logement et notamment de l'espace et au besoin à l'entretien du logement;
- Développer une pédagogie de l'habiter pour émanciper et responsabiliser les locataires ;
- Apporter un soutien pour favoriser une meilleure insertion dans le quartier et mettre les occupants en relation avec des services relais pour la prise en charge de problématiques connexes;
- Contacts réguliers avec les différents services déployés sur la commune dans le cadre de la crise des inondations (Croix-Rouge, Cellule inondation CPAS,...)

2. Compétences et missions complémentaires :

- Connaissance du fonctionnement d'une administration communale et plus particulièrement du dispositif du Plan Habitat Permanent;
- Connaissance de la commune ainsi que de son tissu associatif et social représente un atout ;
- Etre à l'aise avec le travail de terrain, les visites à domicile, ...
- Avoir une connaissance des différents intervenants psycho-sociaux, des institutions et services sociaux d'aide aux personnes ;
- Discréetion et déontologie professionnelle ;
- Grand sens social ;
- Capacité d'initiative et Pro activité ;
- Disponibilité et flexibilité ;
- Capacité communicationnelle et rédactionnelle.

3. Qualifications

- Etre minimum titulaire d'un diplôme agent d'éducation (Educateur A2) ou bachelier à orientation sociale
- Disposer d'une expérience utile de minimum 6 mois souhaitée.
- Etre titulaire du permis B et disposer obligatoirement d'un véhicule.

4. Modalité du contrat

- CDD de 3 mois, renouvelable (durée du contrat 12 mois) ;
- Régime hebdomadaire de 36h/semaine ;

- Echelle barémique à confirmer en fonction du diplôme;
- Bénéficier d'aide à l'emploi (APE, Plan Impulsion, ...)

Formalités relatives à l'introduction des candidatures

Le dossier de candidature comprendra :

- ✓ Une lettre de motivation
- ✓ un curriculum vitae
- ✓ Une copie du ou des diplôme(s)
- ✓ Une copie du passeport APE (si possible) ou du tout autre plan ou aide à l'embauche

Les candidatures doivent être introduites à l'attention du service du personnel (place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX) **pour le lundi 14 février 2022** au plus tard ou par mail à l'adresse courriel suivante : audrey.sauvage@esneux.be.

Il ne sera donné suite qu'aux candidatures répondant au profil décrit dans l'annonce.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Califice, Chef de service du département Affaires sociales (gaelle.califice@esneux.be - 04.380.93.12).